rencontres OPTIONS

22 NOV 2018

UGICT.CGT.FR/NUMERIQUE

R3VOLUTION NUM3RIQU3

Depuis plusieurs années, les Ingés, Cadres et Techs CGT cherchent à construire le numérique *autrement*. Référence syndicale sur des questions comme le management ou le droit à la déconnexion, l'Ugict-CGT en a fait l'axe principal d'un projet soutenu par l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), liant intimement la problématique du numérique à celle de l'organisation du travail.

QUEL AVENIR POUR LE **TRAVAIL ?**

05 À PROPOS DES RENCONTRES D'OPTIONS

06 LE NUMÉRIQUE ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

08 LE NUMÉRIQUE AUTREMENT

10 MICRO-CONFÉRENCES

12 SUR LE GRILL

13 ET CHEZ NOUS ?

15 ÉTUDE DE CAS #1

16 ÉTUDE DE CAS #2

18 ET DEMAIN ?

À PROPOS DES RENCONTRES D'**OPTIONS**

Pour cette édition, *exit* les tables rondes trop courtes et les cours magistraux trop denses. *Exit* l'exclusivité au présentiel et les comptes rendus publiés trop tard. *Exit* les interventions fleuves qui ne posent pas de questions ou ne font pas avancer le débat.

Mais, rassurez-vous ! Non, les Ingés, Cadres, Techs CGT n'ont pas adhéré aux dogmes corporates de la Startup Nation. Non, nous n'allons pas remplacer les Rencontres d'Options par des *meet-up* et des *afterwork*. Cet évènement, sur le numérique qui plus est, est tout simplement l'occasion de repenser le format de nos initiatives afin d'y donner encore plus de sens.

Les Rencontres d'Options constituent en effet un temps de réflexion et de prospective syndicale sur des sujets innovants ou ancrés dans l'actualité. Organisées deux à trois fois par an par l'Ugict-CGT sous l'égide de son mensuel *Options*, ces initiatives sont des temps à part dans l'activité de l'organisation.

Cet évènement est ouvert à toutes à tous, sur inscription préalable. En raison de la proximité immédiate de nombreux points de restauration, les participant·e·s seront libres de leur choix de lieu de repas du midi. Pour vous inscrire et obtenir votre billet gratuit pour ces Rencontres du 22 novembre 2018, rendez-vous avant le 15 novembre sur : ugict.cgt.fr/numerique

Forts de la culture du débat chère à la CGT, les organisateurs ont toujours tenu à inviter des intervenant·e·s extérieur·e·s pour confronter les points de vue et identifier les clivages et les points d'appui qui peuvent ensuite servir le rapport de forces et pour construire des revendications et gagner des avancées pour les salarié·e·s.

Ces Rencontres du 22 novembre 2018, au Théâtre Traversière, expérimenteront donc des modes d'intervention et de débat qui utilisent le numérique et les formats courts afin de favoriser la participation du plus grand nombre, terreau fertile de l'intelligence collective.

***Options*, au cœur du social, est un titre de presse lancé par l'Ugict-CGT en 1965. Cette revue parait à hauteur de 10 numéros par an et est diffusé à plus de 50 000 ingés, cadres, et techs. Les syndiqués CGT affiliés à l'Ugict-CGT sont, de droit, abonnés à ce journal d'information sociale mensuel, mais il est accessible au public. Voir syndicoop.fr/kiosque/titre/options/**

NUMÉRIQUE ET **QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**

En février 2016, l'ANACT lançait un appel à projet sur « Qualité de vie au travail et numérique » afin notamment de soutenir :

- des initiatives correspondant à des démarches d'analyse des impacts du numérique sur les conditions de travail susceptibles d'anticiper, de réduire ou de compenser des effets qui pourraient être défavorables à la Qualité de Vie au Travail (QVT) ;
- des actions ciblées plus spécifiquement sur les enjeux d'outillage et d'accompagnement et du déploiement des évolutions organisationnelles et sociales associées au développement du digital (managers, partenaires sociaux,…).

Le projet de l'Ugict-CGT s'inscrit dans l'objectif de construire le numérique *autrement*. La démarche consiste à partir du vécu professionnel, des attentes, et de l'expertise des Ingés, Cadres, et Techs. Dans la suite du travail développé par l'Ugict-CGT sur le numérique depuis sa campagne pour le droit à la déconnexion en 2014, cette démarche a contribué à l'élaboration d'outils et de solutions qui reflètent la diversité des métiers et des entreprises.

Concrètement, ont été réalisés :

- un guide pour accompagner les équipes syndicales sur la dimension numérique de la Qualité de Vie au Travail (QVT) ;
- une application pour évaluer l'environnement et les conditions de travail ;
- une formation pour les négociateurs QVT rassemblant analyses et propositions à partir des réalités de terrain observées ;
- un site dédié rassemblant outils, propositions, fiches pratiques et témoignages ;
- un guide pour négocier le télétravail ;
- deux guides pour permettre au management de proximité de s'approprier les enjeux de la transition numérique, et d'être acteur des transformations.

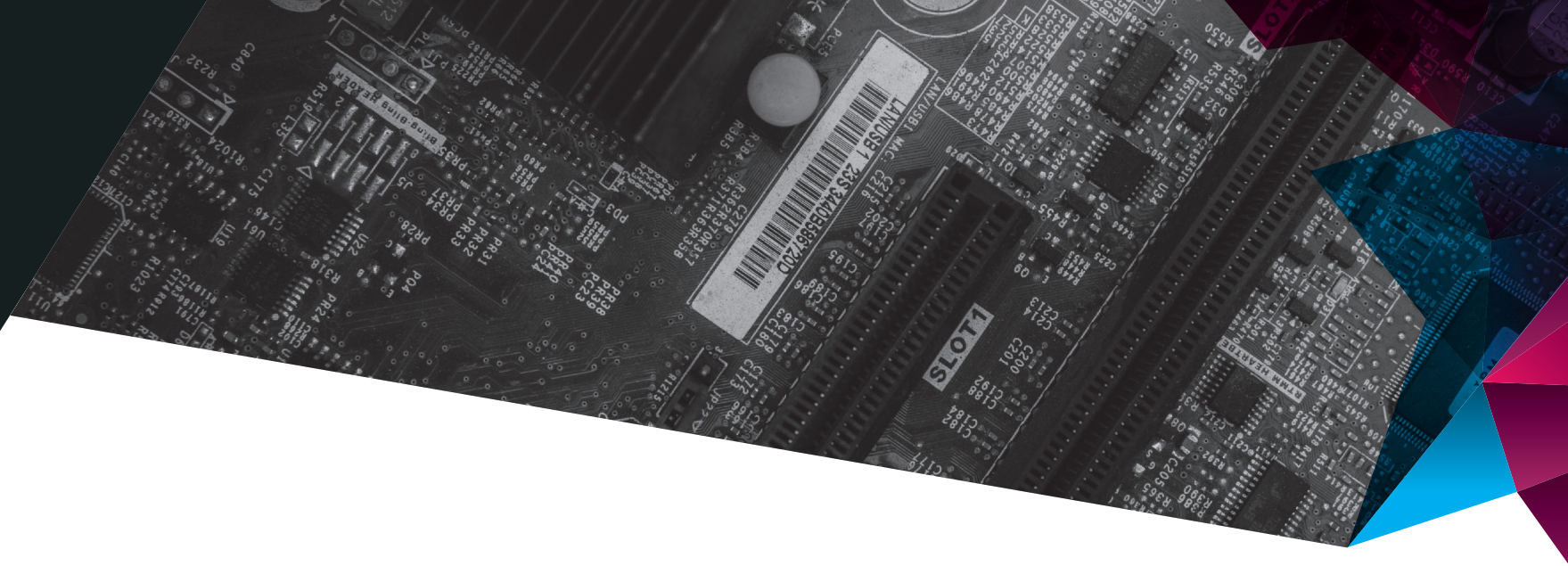

60 **professionnel·le·s ingés, cadres et techs interviewés en détail sur le sujet.** En partant des expertises professionnelles, des entretiens collectifs par métier ont permis de dresser un état des lieux et de prospecter sur les évolutions souhaitables. Plus de 300 témoignages de terrain sont disponibles sur lenumeriqueautrement.fr/les-temoignages/. Ils rapportent le vécu et les attentes de ces personnes en matière d'amélioration des conditions de vie et de travail, et du sens donné aux activités professionnelles.

3 **diagnostics liés aux enjeux numériques posés :**

- sur la Qualité de Vie au Travail ;
- sur le management de proximité ;
- sur la fonction RH de proximité.

5 **guides réalisés :**

- Guide du droit à la déconnexion ;
- Utiliser la transformation numérique pour changer le travail ;
- Négocier le télétravail ;
- Transformation numérique et encadrement de proximité ;
- Transformation numérique et RH de proximité.

24 **propositions pour construire le numérique autrement.** Ces propositions ont vocation à être complétées et précisées au plus près des réalités professionnelles. Au vu de la rapidité des transformations, elles seront enrichies progressivement à partir des nouvelles questions et des retours d'expériences.

LE NUMÉRIQUE **AUTREMENT**

Il n'y a pas de déterminisme technologique. Ce sont d'abord les finalités des technologies déployées qu'il convient d'interroger. Après avoir gagné l'obligation de négociation sur le droit à la déconnexion dans le Code du travail, l'Ugict-CGT poursuit son travail de liaison entre la révolution numérique et la transformation du travail et du management. Concepteurs des technologies et chargés de mettre en œuvre les transformations numériques des entreprises et des administrations, les ingés, cadres et techs sont en première ligne des bouleversements.

C'est l'intervention du monde du travail qui déterminera le sens et le contenu de la révolution numérique. Syndicalement, nous agissons pour qu'à l'entreprise les technologies numériques soient utilisées pour offrir un cadre de travail protecteur et émancipateur qui permettra au salarié de libérer sa capacité d'innovation et de créativité. Pour atteindre cet objectif, nous mettons en débat 24 propositions résumées en six chantiers :

1/ Développer l'emploi qualifié et diminuer charge et temps de travail
2/ Garantir l'égalité, développer la formation, et reconnaître les qualifications
3/ Changer le management et associer les salarié·e·s aux évolutions
4/ Garantir la santé au travail et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée
5/ Développer les droits collectifs, la coopération et notre modèle social
6/ Développer les droits et garantir les libertés

Ces propositions ont vocation à être portées au niveau national, dans les branches et les entreprises, et à déboucher sur des avancées concrètes pour peser sur le sens et le contenu de la révolution numérique, plutôt que de subir les transformations.

▶ **L'Ugict-CGT fait de la révolution numérique une priorité d'intervention syndicale. Dirigée au service du monde du travail et de l'intérêt général, la révolution numérique peut se traduire par l'émergence d'un nouveau modèle cherchant à promouvoir la place de l'humain et unir progrès technologiques, sociaux, et environnementaux.**

DROIT À LA **DÉCONNEXION**

Les outils numériques qui permettent d'être connectés 24h/24 et 7jours/7 exigent de nouvelles protections pour garantir l'effectivité du droit en matière de temps de travail, de repos et de santé. Pour obtenir ce droit effectif à la déconnexion afin de préserver sa vie privée et sa santé, il est nécessaire de réduire la charge et le temps de travail et d'encadrer l'usage des outils numériques.

Ce guide dresse un état des lieux, fait des propositions et présente la démarche de l'Ugict-CGT pour construire le droit à la déconnexion effectif.

CHANGER LE **TRAVAIL**

La transformation numérique des entreprises et des administrations nous donne l'opportunité de réinterroger les modes d'organisations et de fonctionnement des collectifs de travail. Aujourd'hui, solutions organisationnelles et solutions numériques sont intimement liées.

Ce guide réunit un ensemble de propositions cohérentes, présentées sous forme de fiches, autour des 16 sujets à traiter pour intégrer la dimension numérique dans la QVT. Il est complété d'un outil de diagnostic QVT et la une formation dédiée aux négociateurs QVT.

NÉGOCIER LE **TÉLÉTRAVAIL**

Le manque d'encadrement des différentes formes de télétravail peut se traduire par une dégradation des conditions de vie et de travail et un transfert sur les salarié·e·s des responsabilités de l'employeur en matière de santé, de sécurité, ou de prise en charge des équipements de travail.

À partir d'un état des lieux et des différentes pratiques observées, ce guide dresse la liste des sujets à traiter. Il a vocation, à partir de propositions concrètes et d'exemples existants, à aider les équipes syndicales à intervenir pour améliorer les conditions de vie et de travail des salarié·e·s.

NUMÉRIQUE : **QUEL MANAGEMENT ?**

Ce n'est plus seulement par l'innovation technologique ou par des procédés facilement transposables que se construit une efficacité globale de l'entreprise mais par une transformation profonde des modes de management permettant l'expression des savoir-faire et l'écoute des salarié·e·s.

L'enjeu est aujourd'hui de réussir une mobilisation des capacités humaines, par des relations de travail qui donnent du sens et favorisent les bons comportements, tels que la coopération, la créativité, l'ouverture, la transparence, le partage d'informations et de connaissances.

MICRO-**CONFÉRENCES**

Intensification du travail et nécessité de maîtrise des outils numériques ; flux de tâches et de demandes internes ou externes de plus en plus conséquents ; niveau d'exigence, de disponibilité et d'expertise augmentés ; reporting et manque de temps pour partager et élaborer des solutions communes ; superposition des niveaux de coordination hiérarchique ; mode projet et mode réseau qui complexifient le travail…

Le cadre mouvant et instable des organisations du travail interroge le contenu et le sens des évolutions.

La révolution numérique devait inciter les entreprises à transformer leur organisation et passer d'un modèle managérial pyramidal à un modèle managérial plus collaboratif et transversal, basé sur la confiance et l'autonomie. Force est de constater que la hiérarchie reste plus forte que la coopération, que l'opacité dans les processus de décision prévaut sur la transparence, et que le rôle contributif de l'encadrement de proximité est subordonné aux progiciels de gestion intégré des entreprises (ERP).

L'automatisation des tâches et le développement de l'Intelligence Artificielle sont conçus la plupart du temps par des spécialistes, sans associer celles et ceux qui réalisent et réaliseront l'activité. Cela questionne l'intelligibilité des projets, des technologies et des usages au regard des métiers et de l'éthique professionnelle.

UN·E **EXPERT**

L'ANACT apportera son expertise sur les déterminants de la qualité de vie au travail à l'heure de la transition numérique et interrogera, au regard de l'enjeu des conditions de vie et de travail, ce qu'il convient d'explorer comme pistes pour construire un cadre de travail plus émancipateur.

UN·E **UNIVERSITAIRE**

Le management en place sera questionné par un universitaire, au regard des pratiques réelles et des besoins auxquels il est nécessaire d'apporter des réponses pour réhabiliter le sens du travail et l'engagement des équipes.

UN·E **CHERCHEUR**

L'automatisation, et ses effets de substitution entre l'humain et la machine « intelligente », sera interrogée par un enseignant chercheur pour appréhender le travail et ses transformations.

- *Sur scène, sans notes, sans table, sans pupitre, et sans chronomètre pour tenir dans les huit minutes imparties, voilà le défi qui est lancé aux intervenant·e·s. Véritable performance, obligatoirement préparée, cette forme d'intervention vise à concentrer le débat sur l'essentiel.*

  Le public pourra ensuite poser des questions et faire des remarques via le web, depuis la salle ou à distance. Les intervenant·e·s auront 3 minutes pour répondre. Des suites pourront être données par écrit.

SUR LE **GRILL**

L'activité syndicale menée dans les services avec les outils développés autour de la question du numérique va donner lieu à un premier retour sous forme de témoignages et d'analyses sur le contenu des évolutions, avec leur impact sur les organisations du travail et les équipes.
L'application réalisée, à partir de l'outil de diagnostic sur la qualité de vie au travail sous l'angle numérique, permettra de donner un état précis et collectif sur l'état des lieux dans chacun des services où elle a été utilisée.
Ce panorama donné par ces premiers déploiements des outils dans les secteurs de l'énergie, des services, des télécoms, de la santé, de la métallurgie, etc. a pour objet de servir de base à la construction de solutions organisationnelles et numériques correspondant aux besoins exprimés.

- *À partir des différents états des lieux présentés et des analyses exposées par les syndicats, un·e sociologue donnera son analyse et ses commentaires sur les présentations.*

  Des compléments seront apportés sur les articulations qui existent entre le numérique et l'organisation du travail, notamment le lien entre déploiement des outils numériques et accompagnement organisationnel.

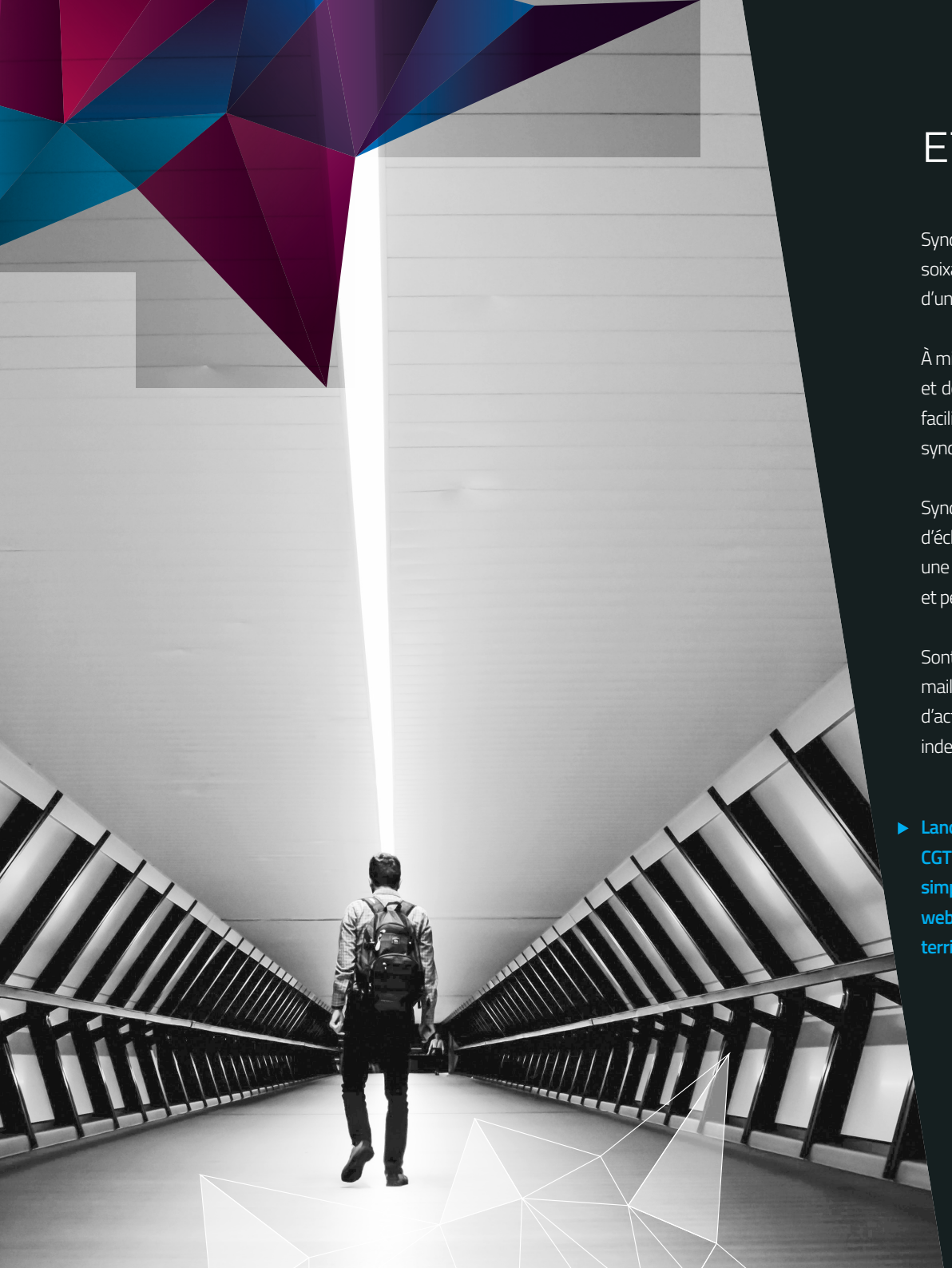

ET CHEZ **NOUS ?**

Syndicoop est une expérimentation de plateforme syndicale et coopérative « 2.0 ». Elle réunit une soixantaine d'organisations CGT nationales, territoriales, d'entreprises ou d'administrations, et plus d'un millier de responsables syndicaux ont déjà créé un compte personnel sur cette plateforme.

À mi-chemin entre la plateforme de sites web, le réseau social, l'outil collaboratif, et un outil de partage et de mobilisation, Syndicoop vise à la fois à mutualiser des ressources, échanger des informations, faciliter le contact direct, et plus largement, à s'approprier le numérique au service des instances syndicales et de l'exercice des responsabilités.

Syndicoop propose d'ores et déjà : un annuaire et une messagerie entre utilisateurs ; des groupes d'échange appelés « coopératives » ; un kiosque, une tractothèque et une bibliothèque collaboratives ; une fonction d'amendement et une fonction de rédaction collaborative ; et des flux d'activités généraux et personnalisés.

Sont en projet : un kit représentativité sur mesure, une FAQ ouverte et participative, un générateur de mails types et de tracts, une base de données d'accords commentés, des plateformes de publication d'actions et de communiqués de presse, une photothèque, une vidéothèque, et enfin, une médiathèque indexant tous les contenus de toutes ces applications Syndicoop.

- **Lancée avec les Ingés, Cadres, Techs CGT de la Métallurgie et les syndicats du groupe Thales, l'Ugict-CGT met à disposition une plateforme de sites pour les syndicats depuis 2012. Gratuite, ouverte, et simple, reference-syndicale.fr s'est, dès le départ, accompagnée d'une formation à la communication web. Aujourd'hui, ce sont plus de 200 sites Internet actifs, dans toutes les professions et sur tout le territoire. Un véritable reflet de la diversité de l'activité syndicale en direction des ICTAM.**

ÉTUDE DE **CAS #1**
PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE DU **MÉDICAL**

Lors la vente de la branche médicale de THOMSON (la CGR) en 1986 à l'Américain General Electric, la filière de l'analyse et de l'imagerie médicale en France a perdu sa base industrielle nationale et son écosystème efficace de co-élaboration et de coopération avec les personnels de santé et les spécialistes. Depuis, aucun des grands fournisseurs n'a reproduit ce système unique, se contentant de vendre sur catalogues, à prix fort, des solutions toutes faites.

À l'occasion d'une mobilisation sur le maintien d'activités imagerie médicale de la filiale TRIXELL (menacée de vente en 2012), les salariés ont élaboré avec le collectif CGT Thales une proposition de redéploiement et de réinvestissements dans la filière médicale. Cette initiative est partie du fait, qu'au-delà des nouveaux détecteurs (numériques et ultrasensibles) de Rayons X, le groupe Thales possède tout un spectre de briques technologiques avancées intéressant les activités médicales et la protection de ses données.

En les fédérant autour d'une nouvelle stratégie au service de la santé de nos citoyens, la CGT propose de construire une véritable filière industrielle du médical, en élargissant au-delà du groupe et de travailler avec la Recherche, avec les radiologues pour répondre aux besoins…

UNE TECHNO CLEF POUR **L'IMAGERIE X**

En partant de la position technologique dominante du composant clef qu'est le détecteur numérique RX (il équipe déjà la majorité des systèmes vendus dans le monde), il s'agit de développer un nouveau système intégré, très spécifique, sur la base des recherches existantes en France, en passant par le traitement des images, l'analyse, les aides au diagnostic, la production et restitution des données et leur sécurisation (GRPD et risques cyber).

UN CENTRE DE DÉVEL-OPPEMENT **INDUSTRIEL**

Création et financement d'un centre de développement, rassemblant l'ensemble des acteurs : les industriels contributeurs (PME, TPE, start-up comprises), les spécialistes, les universitaires, les hospitaliers et soignants, les usagers, les autorités de tutelle. Bref, une véritable filière maîtrisée, du composant jusqu'à la formation des acteurs.

LA PROTECTION DE NOS **DONNÉES MÉDICALES**

Le principal intérêt de développer un système en partant des capteurs et de la chaine numérique de traitement de l'image, c'est que l'on garantit un très haut niveau intrinsèque de sécurité et de confidentialité pour les données qui seront produites avec notre savoir-faire en matière de cybersécurité, Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et d'algorithmes dédiés (protection et anonymat de ces données médicales).

LA RÉPONSE AUX **BESOINS DES USAGERS**

En récréant une véritable plateforme de co-élaboration et de co-développement, avec tous les acteurs du secteur santé, cette nouvelle filière intégrée rompra avec la très peu efficace logique du « sur catalogue », et répondra au plus près des besoins des utilisateurs (personnels de santé et patients) tout en réduisant les coûts d'utilisation et de maintenance.

ÉTUDE DE **CAS #2**
QWANT, SOLUTION ÉTHIQUE ET SOUVERAINE

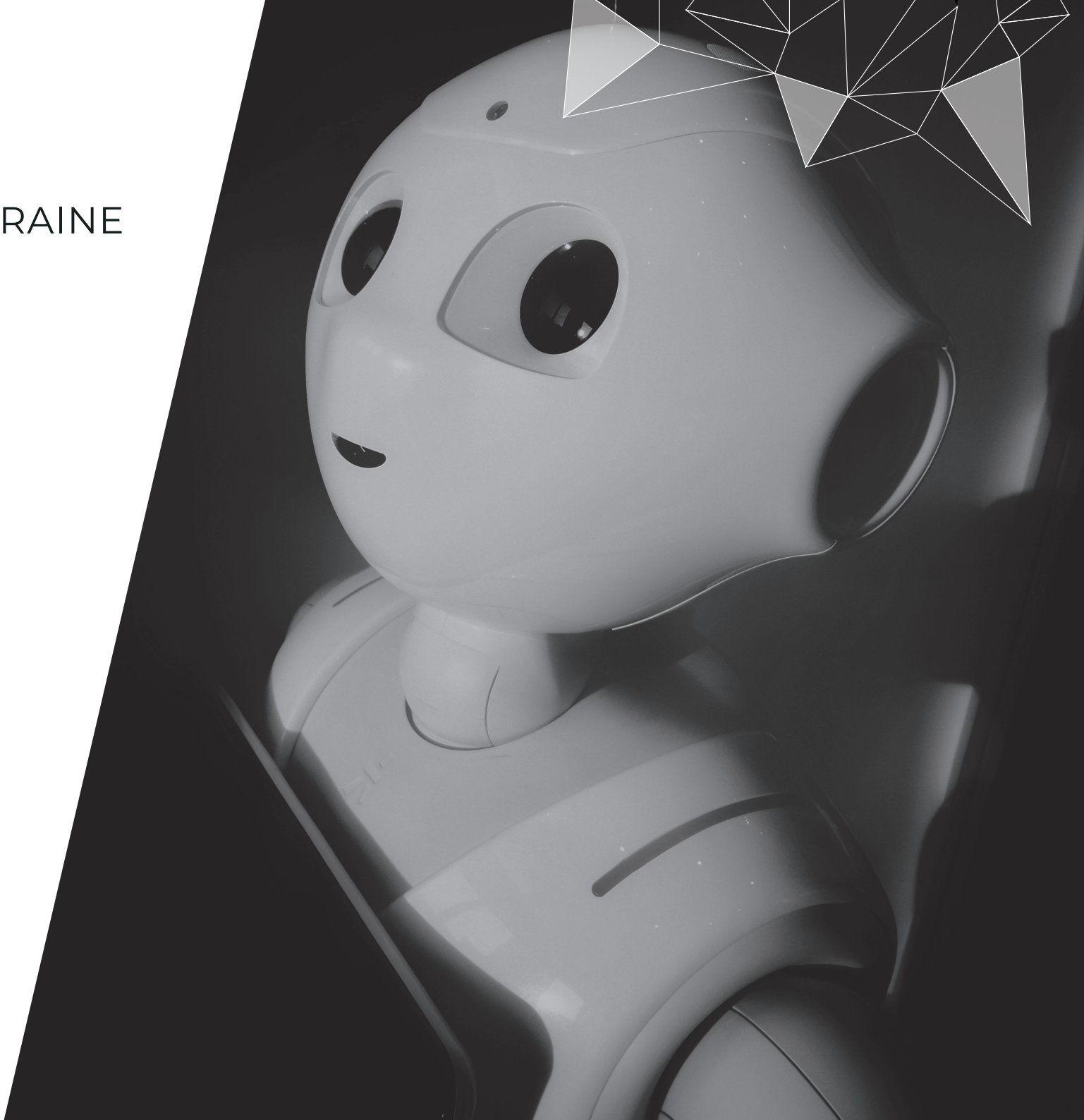

LES **ENJEUX**

Captation et exploitation massives des données personnelles, intelligence économique et espionnage industriel, attaques cyber, manipulation de l'information, divulgation des données personnelles des citoyens, l'actualité récente regorge de scandales sur les risques liés à l'économie des données.

Alors que deux visions du monde numérique s'opposent (États-Unis vs. Chine), les grandes plateformes étrangères créent de la valeur sans pour autant la redistribuer. En Europe, et en France en particulier, des acteurs du numérique ont pourtant vu le jour et portent une troisième voies : celle d'une Europe numérique éthique et souveraine qui partage la valeur.

C'est le cas de Qwant, plateforme éthique et européenne née de la vision d'entrepreneurs qui ont choisi de consacrer des moyens importants au développement d'un moteur de recherche indépendant et performant.

LA **PRÉSENTATION**

Fondant ses innovations et ses développements sur la non captation massive et la non exploitation des données personnelles de ses utilisateurs, Qwant propose une vision neutre et panoramique d'Internet et respecte les droits fondamentaux des individus, des administrations et des entreprises, en particulier le droit à la vie privée et à la liberté d'entreprendre. Qwant permet aux entreprises de réduire les risques liés à l'intelligence économique et aux services de l'État/collectivités d'adopter des outils qui renforcent leur indépendance.

Appliquant ses propres algorithmes et doté de son propre index Web et de technologies innovantes, Qwant dispose d'une offre servicielle complète et d'une expertise dans des domaines clés du numérique : cybersecurité, internet des objets, intelligence artificielle, réalité augmentée….

Reposant sur un modèle économique efficace sans être intrusif, Qwant monétise la diffusion de publicités respectueuses de l'internaute (publicité contextuelle). La mise en relation avec les annonceurs n'implique aucune exploitation ou revente de données personnelles.

LES **CHIFFRES CLÉS**

Lancé en 2013, Qwant c'est aujourd'hui :

- le deuxième moteur de recherche le plus utilisé en France avec 70 millions de visites par mois et 10 milliards de requêtes traitées en 2017 ;
- 160 collaborateurs répartis sur 5 sites en France et 2 filiales en Allemagne et Italie.

ET **DEMAIN ?**

Avec cet évènement, l'Ugict-CGT clôt un projet de deux ans sur la Qualité de Vie Travail et le numérique, soutenu par l'ANACT. L'Ugict-CGT a été la première organisation syndicale française à tirer la sonnette d'alarme sur l'explosion du travail en dehors du temps et du lieu de travail, facilitée par les nouvelles technologies numériques.

Après avoir obtenu, à la faveur de mobilisations, des avancées sur ce sujet dans certaines entreprises, puis l'introduction dans la loi et ensuite dans le Code du travail de l'obligation de négocier sur le droit à la déconnexion, l'Ugict-CGT veut poursuivre son engagement pour faire de la révolution numérique un levier de progrès social et environnemental.

Pour cela, il est nécessaire de faire connaître les outils créés et développés dans le cadre de ce projet QVT & numérique, et continuer à débattre avec les Ingés, Cadres, et Techs des enjeux liés à la révolution numérique pour construire les mobilisations et ouvrir le champ des possibles à un nouveau modèle de développement incluant de nouveaux droits sociaux.

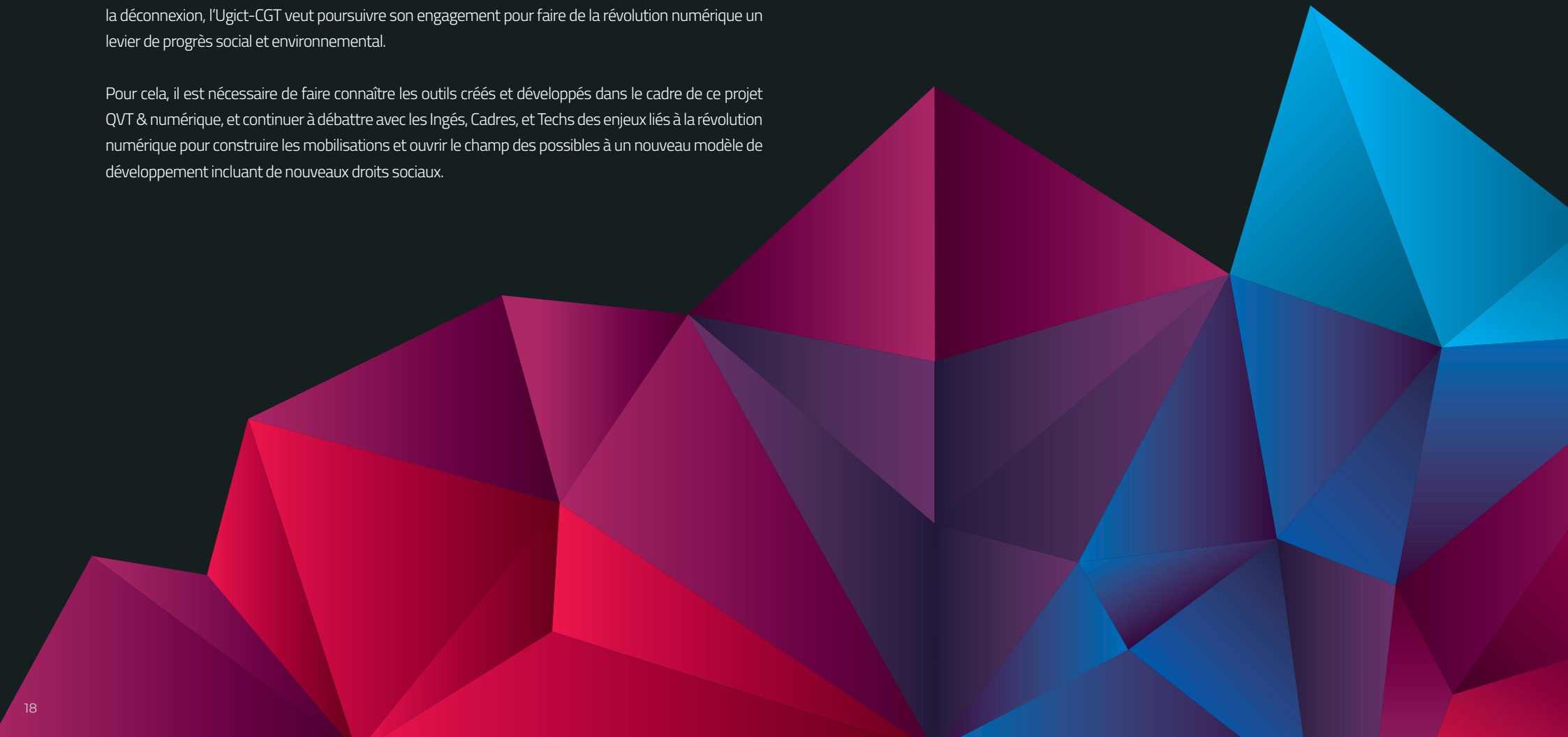

Refusant le déterminisme technologique, l'Ugict-CGT fait de la révolution numérique une priorité, convaincue que le sens et le contenu des transformations dépendront du niveau de mobilisation des salarié·e·s pour construire le numérique autrement. Producteurs et utilisateurs des technologies, l'enjeu est de donner aux Ingés, Cadres, Techs et Agents de maîtrise les moyens de peser sur leur contenu et leurs finalités.

Référence syndicale sur le numérique, l'Ugict-CGT va poursuivre son engagement à partir des premières avancées obtenues sur le droit à la déconnexion pour étendre la réflexion et le partage de ses propositions revendicatives à construire afin d'outiller les militant·e·s ou salarié·e·s sur tous les sujets liés au numérique. Le site « Construire le numérique autrement », ouvert depuis mai 2017, a vocation à devenir le lieu d'information, de témoignages, et de partage des outils développés et mis à disposition par l'Ugict-CGT.

Les choix d'aujourd'hui déterminent le modèle de société de demain. La révolution numérique nous donne l'opportunité de réinterroger nos modèles économiques et de management devenus archaïques. Changer de cap nécessite de rompre avec le modèle individualiste et court-termiste en restaurant des logiques propres à l'intérêt général, à la cohésion et à l'égalité sociale.

RÉVOLUTION NUMÉRIQUE
QUEL AVENIR POUR LE TRAVAIL ?